

B.K.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Ruhengeri le 31/12/56.
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERRI.

(1) N° 4405/Fir.9.

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :



A Monsieur le Directeur de la Caisse d'Epargne

à

U S U M B U R A .-

Monsieur le Directeur,

Suite à votre lettre n° 755/U.6.3. du 18.12. 1956, j'ai l'honneur de vous renvoyer ci-inclus, le bordereau de **remboursement** dûment acquitté par l'intéressé.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

LE COMPTABLE TERRITORIAL,
BENOIT, L.

SG/-

CAISSE D'EPARGNE
DU CONGO BELGE
ET DU RUANDA-URUNDI

B. P. 615
Tél. 492
C. Ch. P. Z. 186
Bq. Centrale n° 7



SPAARKAS VAN
BELGISCH - CONGO
EN RUANDA-URUNDI

P. B. 615
Tel. 492
P. Ch. R. Z. 186
Centrale Bk. N° 7

SUCCURSALE

Réf. 5755/0.6.3.
Verw.

Objet :
Voorwerp :

Annexe :
Bijlage :

USUMBURA, le 18 décembre 1956.
USUMBURA, de

Monsieur le Comptable Territorial
de et à

RUMENGERI.

Monsieur le Comptable,

Suite à votre lettre n°3936/1302 du 17.XI.56,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que mes
services ont émis en date du 13.XII.56 et à votre nom, un
chèque postal de 1.020,-francs. Ce montant représente le
total du bordereau ci-inclus que je vous prie de bien
vouloir me retourner dûment acquitté par l'intéressé.

Ci-contre le livret d'épargne n° 8.586/247000.

Veillez agréer, Monsieur le Comptable, l'as-
surance de ma considération distinguée.

LE DIRECTEUR DE LA SUCCURSALE
AU RUANDA-URUNDI,


M. FIEVEZ
SECRETIRE GENERAL.